

les Cahiers d'histoire

Cahier n° 80 - Juin 2015 - 26^{ème} année

Prix 5 €

**LCE 74
a 30 ans !!!**



L'été se livre



**institut cgt
d'histoire sociale
de haute-savoie**

BP 55 - 29 rue de la Crête
74963 Cran-Gevrier
04 50 67 92 09

www.ihs74.fr

SOMMAIRE

- ☛ Edito
- ☛ LCE 74 a 30 ans !!!
- ☛ Les Prud'Hommes, une institution au service des Travailleurs. Jusqu'à quand ?
- ☛ Juste reconnaissance !
- ☛ à lire

éditorial



Jean-Paul Dunoyer

Secrétaire de l'IHS 74

Cette année 2015 est riche en anniversaire : 70^{ème} anniversaire de la fin du deuxième conflit mondial, de la création de la Sécurité Sociale, des Comités d'Entreprise, etc... Tous ces sujets sont, ou seront largement abordés, tant par notre institut, que par la CGT toute entière, qui, rappelons-le, fête ses 120 ans. Un anniversaire de plus !

Nous avons voulu pour notre part, dans ce Cahier mettre en avant une date qui nous concerne plus particulièrement en Haute-Savoie, à savoir le 30^{ème} anniversaire de LCE 74 (Liaison des Comités d'Entreprise). Cet organisme créé par la CGT, occupe largement le terrain des loisirs, du sport et de toutes les activités culturelles en général. Ses réalisations ont été et sont toujours aussi nombreuses et éclectiques, ceci grâce à ses bénévoles et son personnel.

Au service des travailleurs, LCE 74 a toujours gardé dans toutes ses prestations, une image de qualité, de sérieux et de recherche du coût ; ceci à l'opposé de toutes les structures recherchant plutôt un aspect mercantile et lucratif.

A l'heure où de tous côtés le mouvement syndical et la CGT en particulier sont attaqués, il est plus que nécessaire de montrer que nous sommes capables de mettre en place, de gérer des activités et des réalisations de haut niveau, n'en déplaise à tous nos détracteurs. Une preuve de ceci, s'il en fallait une, est l'article en fin de ce Cahier, consacré à Guy Brassoud, notre regretté secrétaire. Un hommage de la municipalité de Faverges vient apporter une juste reconnaissance à l'apport inestimable de Guy dans la vie culturelle de sa cité, voire du département.

Nous avons voulu aussi, face aux attaques de la loi Macron sur les Conseils des Prud'Hommes, rappeler l'historique de cette juridiction et tout ce qu'elle apporte aux travailleurs, afin que ceux-ci se mobilisent pour la défendre. Malgré la loi, rien n'est joué, la balle est dans le camp du monde du travail.

• DUNOYER Jean Paul

Encore un anniversaire ...

Liaison des Comités d'Entreprise de Haute-Savoie (LCE 74) a 30 ans !!!

Lors de l'exposition que notre IHS a consacré aux 120 ans de la CGT, nous avons signalé l'implication de la CGT dans la vie culturelle et sportive.

LCE 74 est une réalité vivante de cet engagement.

Créée en 1985, suite à la disparition de Tourisme et Travail, il était important de rappeler non seulement l'histoire de cette association mais aussi ses buts et ses réalisations.

Pour ce faire quoi de mieux que la parole des acteurs impliqués à différents niveaux dans la vie de LCE.

Ces pages sont le fruit de la collaboration de Jean PETIT, Gérard ROHI et Guy FORET sans oublier le président actuel Gilles CHERON. Leurs souvenirs fait remonter à la surface des faits qui bien que pas très lointain ont déjà été oubliés par certains et surtout inconnus des jeunes générations. Par-delà la lutte revendicative il est bon de démontrer que La CGT et ses militants sont en capacité d'assumer d'une manière novatrice et pérenne un service de qualité aux travailleurs et leur famille.

Un peu d'histoire

Début 1944 se crée officiellement Tourisme et Travail (en pleine occupation). Ses fondateurs pour la grande part étaient des résistants dont certains furent d'ailleurs déportés. En 1945 TT se structure et se donne des bases départementales. Dès ses débuts la fédération TT comportent un grand nombre de militants CGT.

Suite à des problèmes financiers Tourisme et Travail dépose le bilan, ce qui entraîne de facto la disparition de toutes ses associations départementales. En 1985 la confédération CGT prend l'initiative avec quelques fédérations de créer l'ANCAV (Association Nationale de Coordination des Activités Vacances). Charge aux unions départementales CGT de créer leur association de tourisme sociale indépendante ceci pour éviter de retomber dans « l'effet dominos » en cas de problème de l'une d'entre elle.

En Haute-Savoie certains responsables de TT n'ont pas souhaité rentrer dans le schéma proposé par la CGT et ont créé leurs propres associations :

- G.I.A sur le secteur d'Annemasse, A.S.L.I.E sur la vallée d'Arve qui diffusent des cartes de réductions pour l'accès aux loisirs
- GCSA sur le bassin annécien qui se transformera en USCA qui diffuse des réductions aux ski clubs de la région Rhône Alpes.

Dans cette période les mutuelles créent deux associations pour diffuser une assurance loisirs de la MACIF :

- VITALMUT diffusion nationale du produit assurance MACIF contrat A.DE.COS
- ACTIMUT diffusion régionale du produit assurance MACIF contrat Rhône Alpes

L'association ALIACES du réseau CEZAM (membre de la confédération CFDT) voit le jour dans cette période.

Comme on le voit la disparition de l'association départementale TT a suscité beaucoup de vocation en Haute Savoie. Ce contexte unique en France explique les difficultés rencontrées à l'époque pour mettre en place une structure solide. L'union départementale CGT décide de créer LCE74 pour ancrer l'activité loisirs, vacances au plus près des travailleurs du département.

Dès sa création LCE74 a choisi de s'impliquer en particulier au côté des comités d'entreprises dans la gestion des activités sociales avec :

- Un nom sans équivoque : «*Liaison de COMITES D'ENTREPRISE de Haute Savoie*»
- Un projet social à faire vivre et pour marquer son importance celui-ci figure dans les statuts de l'association :

«Animer une coordination d'activité visant à proposer une alternative à la marchandisation des activités sociales.

Créer du lien social, promouvoir la culture pour tous, l'éducation populaire, le tourisme social.

Nouer et développer des contacts avec des composantes de l'économie sociale».

A partir de 1990 les associations du réseau ANCAV de la région Rhône Alpes sous l'impulsion du comité régional CGT ont travaillées en concertation pour mutualiser les frais d'étude de démarches de communication pour développer des avantages loisirs et culturels accessibles dans la région aux salariés (dépendant d'un CE ou n'ayant pas de CE).

De cette volonté de regrouper, de simplifier pour permettre l'accès du plus grand nombre aux activités sociales, est née en 1997 « la CARTE LOISIRS ». Cette carte conçue en Rhône Alpes est devenue la carte nationale diffusée par les associations du réseau ANCAV.

En 2000 c'est la naissance de la Carte Loisirs avec une piste magnétique de lecture.

En 2010 naissance du badge ski main libre «P@SS MONTAGNE».

Ces évolutions consacrent le dynamisme de la région Rhône Alpes dans le réseau national ANCAV.

30 années en quelques chiffres :

- 1986 : Adhérents : 5 CE, 30 élus de CE, 3 fondateurs pas d'individuels.
- 1985 : Fonctionnement avec des bénévoles
- 1990 : Embauche du 1^{er} salarié
- 2014 : 130 CE ou équivalents adhérents, 12 000 adhérents individuels, 25 000 porteurs de cartes loisirs
- 2014 : 5 salariés à 100% en CDI



Quelques réalisations de LCE 74

Sans les citer toutes voici quelques réalisations de LCE74 qui sont aussi pour les acteurs et les participants 30 ans de souvenirs :

- Les **SPECTACLES DE NOËL** au Hall des Expositions d'Annecy : 13 - 14 décembre 1994

L'eau et le cirque

Dauphiné 14/12/94

Pour petits et grands un spectacle féérique.

Hier après-midi, les enfants de certaines écoles de l'agglomération, venus d'Annecy, Seynod ou Annecy-le-Vieux, ont eu la primeur du spectacle de cirque féérique sur l'eau. En scène, des numéros traditionnels, de grands numéros de cirque, venus d'Europe de l'Est. La mise en scène est assurée par Viktor Franke, un enfant d'une grande famille du cirque russe : il s'est formé à l'académie nationale de théâtre de Moscou et a obtenu la place de major dans la catégorie mise en scène de l'école de cirque de Moscou en 1978. Depuis il n'a cessé d'occuper des places prépondérantes et majeures dans les grandes troupes de cirque russe.

Au programme : clowns, acrobates, équilibristes, dresseurs, des numéros entrecoupés des interventions délirantes du Pirat>Show, évoluent dans un décor de jeux d'eau. Le mariage de la lumière avec ces jeux d'eau rythmés par une musique entraînante, donne au spectacle un caractère de grande féerie. Les enfants des écoles ont été enchantés.



Les petits ouvraient grands leurs yeux.

Ceux qui assisteront aux séances d'aujourd'hui, retenues par les comités d'entreprise de LCE 74 pour-

ront à leur tour s'émerveiller et applaudir. Les pirates sont de véritables cascadeurs de cinéma, leurs

interventions au milieu des spectateurs sont saisissantes.

J.T. ■

Le cirque féérique sur l'eau

- exclusivité LCE 74 -

Dans une mise en scène de Viktor Franke

Des numéros exceptionnels, souveni inédits, mis en valeur par l'eau, la scénographie aquatique, les lumières sur l'eau et les jeux d'eau.

HALL DES EXPOSITIONS - ANNECY

- Mardi 13 Décembre 1994 - 14 H 00 (bonne réserve aux scolaires)
- Mardi 13 Décembre 1994 - 18 H 30
- Mercredi 14 Décembre 1994 - 14 H 30 (complet)
- Mercredi 14 Décembre 1994 - 18 H 30

TARIF PUBLIC : 80 Frs - Tarif Comités d'Entreprise : 60 Frs

Pour éviter de ne pouvoir obtenir des places réservez rapidement

Renseignements et réservations LCE 74
12, rue de la République - 74 000 ANNECY - Tél. 50 51 59 86

PROGRAMME

2 x 45 minutes environ

Ouverture

Accueil du public par le mariage d'une parade dynamique, d'une superbe féerie aquatique et de performances comiques et acrobatiques de toute la troupe.

La grande troupe acrobatique

En costumes de cirque traditionnel, en marins 1900, en fous de carnaval, en costumes de tradition caucasienne. Tout le palmarès de la grande acrobatie du cirque.

La roue portée

Magnifique combinaison de portée de force avec voltigeuse sur une roue mobile posée sur le front du porteur

Pirat>Show

Délicieuses interventions tout au long du spectacle par 4 cascadeurs pirates aux facies plus vrais que nature. Inédit. Par les cascadeurs du cinéma Tchèque Jubas.

Contorsion et Hula-Hop

Très poétique mélange de feu, de feu, de la contorsion et de l'élasticité soumise par une partition musicale romantique

Les Clowns du cirque de Moscou

Que dire ?

Ce sont les plus grands.

Ces clowns rivalisent en gags et bêtises, en plusieurs interventions plus délirantes les unes que les autres.

Poupée Crocodile

Une poupée géante habitée et rigolote. Ses yeux roulent, sa bouche se tord, il boude, il rit.

Il est adoré des enfants.

Corde Parelle

Superbes effets que ces numéros aériens à la parolle au-dessus de l'eau. Numéros en lumière noire.

Les vélos carnaval

Originale combinaison de vélos magiques avec de l'acrobatie de style comique par une équipe de fous de carnaval sur une musique endiablée.

Les parapluies de St-Petersbourg

Un jongleur vedette avec une spécialité de jonglerie avec des parapluies multicolores. Une adaptation avec la féerie aquatique.

Final de toute la troupe et féeries aquatiques avec effets spéciaux

- Les **FOULÉES DE LA VO** dans le Queyras 1991



- **L'ÉTÉ SE LIVRE**, 1^{ère} édition 1991, dernière édition 2005



L'Essor - 11 Juin 1998

Développer la lecture

L'histoire. "L'été se livre" est marquée par la volonté de LCE 74 d'enrayer la régression de la lecture constatée parmi les salariés, en valorisant cette activité au-delà d'un lieu de travail qui, à travers l'action des comités d'entreprise constitue le territoire naturel de LCE 74.

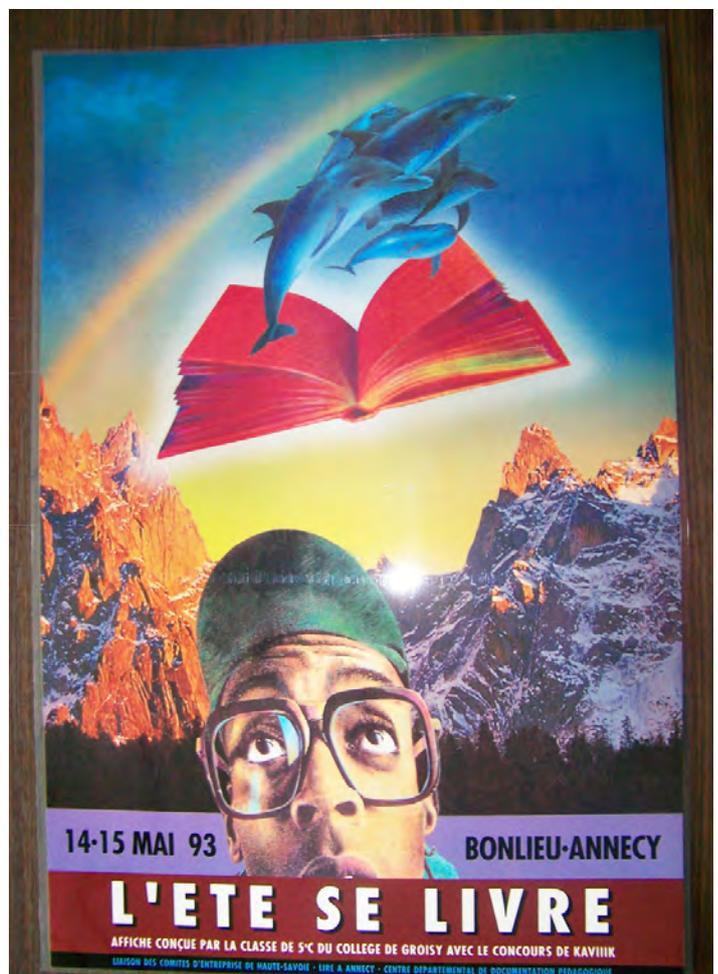
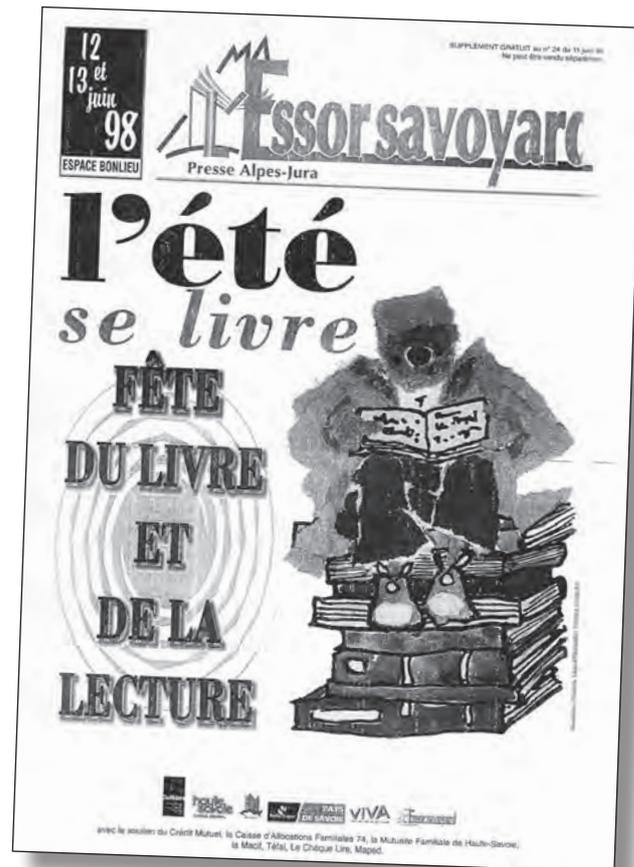
L'organisation de "L'été se livre" se fonde sur un constat au niveau culturel et économique. 25% des Français ne lisent aucun livre, 32% lisent moins de neuf livres par an. En outre, l'illettrisme, le manque d'instruction, la désaffection pour la lecture accentuent le développement de la précarité, de la pauvreté et de l'exclusion dans notre société.

La crise du livre. Rhône-Alpes reste favorisée mais de nombreuses librairies n'arrivent plus à faire face, de petits éditeurs stoppent leur activité et les éditeurs de taille moyenne connaissent des difficultés. Dans ce contexte plutôt morne, la région Rhône-Alpes, et en particulier la Haute-Savoie, tirent leur épingle du jeu au vu des derniers chiffres publiés par l'ARALD pour 1996. Il convient cependant de ne pas surestimer l'état de santé du monde haut-savoyard de l'édition.

Un impératif social. Le livre reste un outil indispensable à la communication de la pensée, à la réflexion, au développement de l'esprit critique.

A défaut d'environnement familial propice à la lecture, il convient de créer un environnement social favorable, avec la présence du livre dans les crèches, les établissements scolaires, à l'usine, au bureau, sur les lieux de vacances mais aussi, dans les hôpitaux, les prisons... soit, sur tous les chemins de la vie.

Une initiative s'adressant à tous. Les éléments précédents ont incité LCE 74 et ses partenaires à organiser une action autour du livre et de la lecture. Une initiative originale qui s'est traduite en 1991 par la création de "L'été se livre".



- **TREQ**, 1^{ère} édition 2011 - Rencontre et jeux littéraires autour de 3 romans.

Trois Romans en Questions édition 2015

REGLEMENT

Ce jeu est organisé par l'Association Liaison des Comités d'Entreprise 74 en partenariat avec BiblioFil - Le réseau des bibliothèques de l'agglomération d'Anney.

Article 1
Le jeu-concours « Trois Romans en Questions » se déroulera le vendredi 12 juin 2015 à 18h45 au cinéma La Turbine, place Chorus à Cran Gevrier.

Article 2
Ce jeu est ouvert à tous. Les équipes peuvent être présentées soit par des structures (bibliothèques, comités d'entreprises, librairies, lycées, associations...), soit se présenter individuellement.

Article 3
Les équipes doivent être constituées de 3 joueurs. Les bulletins de participation doivent être renvoyés avant le 1^{er} juin 2015 à LCE74. Il est possible de constituer ou de compléter des équipes avec des participants isolés jusqu'au début du jeu.

Article 4
Chaque équipe aura à répondre à des questions concernant les 3 romans choisis.

Article 5
Chaque structure peut diffuser les ouvrages auprès de ses lecteurs par les moyens qui lui sont propres et prépare son ou ses équipes comme elle l'entend. Toutes les équipes s'affrontent le vendredi 12 juin 2015.

Article 6
Le jeu se déroule en 3 phases
1) un questionnaire QCM, diffusé à l'ensemble des participants afin de sélectionner 6 équipes ;
2) une demi-finale pour ne garder que 3 équipes ;
3) une finale avec la participation des auteurs (1 auteur = 1 joker par équipe). Durant cette phase, des questions sur chacun des 3 romans seront posées en nombre égal aux 3 équipes.

Article 7
L'organisateur du jeu se réserve le droit de modifier le règlement pour les éditions suivantes. Il sera seul habilité à arbitrer les différends.

Trois Romans en Questions édition 2015

Vendredi 12 juin - 18h45
JEU LITTÉRAIRE EN PRÉSENCE DES 3 AUTEURS

Cécile Josse
LE DERNIER GARDIEN D'ELLIS ISLAND

Adrien Bosc
GRAND PRIX DU ROMAN DE L'ACADEMIE FRANÇAISE 2014

Kéouar Harchi
A l'époque, nous n'étions que deux.

Cinéma La Turbine - place Chorus - 74960 Cran Gevrier

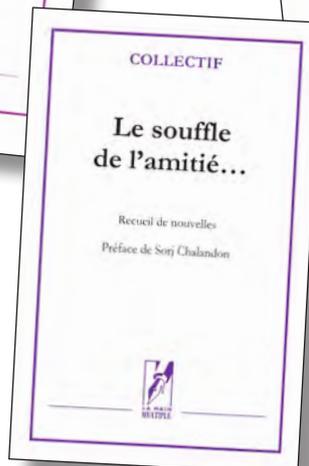
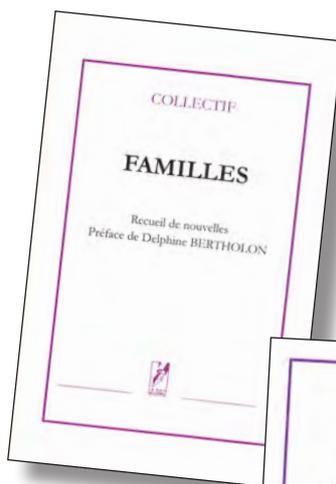
- **CONCOURS DE NOUVELLES**, 1^{ère} édition 2010 - Rédaction de nouvelles publiées sur un thème imposé.

Ecrivain... pourquoi pas vous ? EDITION 2015

Concours de Nouvelles
«des ETRES et des LIENS»

sur le thème
«Une famille, quelles histoires...»

Concours de Nouvelles ouvert à tous organisé par LCE 74, la Mutuelle Familiale de Haute-Savoie, l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc, Entes les Mutuelles de l'Etre



• Le premier **FESTIVAL DE THÉÂTRE DE TROUPE DE COMITÉ D'ENTREPRISE** - 1994

PROGRAMME	
VENDREDI 6	
22 h 00	"La fleur à la bouche" de Luigi Pirandello CE Digital (Alcède Théâtre) Mise en scène : Claire Lanier
SAMEDI 7	
10 h 00	Débat "Les sentiers de la création" avec Jean Michel LETERRIER
14 h 00	"Le Mouchard" de Bertolt Brecht CE SHCF (Les Charabancs) Mise en scène : Alain MARESKI
16 h 00	"De loin et de Prévost" CE Coïsse Nationale du Crédi Agricole de Guyancourt Mise en scène : Oscar SISTO
18 h 00	"Le Dieu Bonheur" de Heiner Müller CE Coïsse d'Espérance de Paris Mise en scène : Christine FARRE
20 h 30	"La Mouette" de Anton Tchekhov CM CAS de Bordeaux (Gala) Mise en scène :
DIMANCHE 8	
14 h 00	"Bien le Barouf Mr Goldoni" de Carlo Goldoni CE STAUBU (Nillissime 89) Mise en scène : Claire LANIER
16 h 30	"Le voyageur sans bagages" de Jean Anouilh CE Digital (Alcède Théâtre) Mise scène : Claire LANIER

"La fleur à la bouche" Luigi Pirandello

La terrible absurdité des gestes courants et de la conversation, banale, illustrée dans un face à face où la dissolution de l'être dans l'objet pourrait être une manière de s'accrocher à la vie.

Une dichotomie entre la conscience malheureuse, l'inconscience aliénée et donc optimiste.

"Le Mouchard" Bertolt Brecht

Méfiance, suspicion, peur et délation, tel est le climat de folie qui s'installe dès que le fascisme pointe ses tentacules, et s'insinue comme pendant les années noires du National Socialisme en Allemagne, laissant des traces indélébiles dans le cerveau de l'être humain.

"De loin et de Prévost" Cabaret littéraire et musical

En solo, en duo ou en troupeau, l'histoire contenue dans chaque sexe de Prévost s'anime pour se lier à la suivante et constituer ainsi une farandole tout au long de la terre, de la mer, du soleil et de l'amour.

"Le Dieu Bonheur" Heiner Müller

"L'unique chose qu'une œuvre d'art puisse accomplir, c'est d'éveiller le désir d'un autre état du monde. Et ce désir est révolutionnaire" (Heiner Müller)

Un voyage sur notre planète par un Dieu Bonheur endormi depuis 10 000 ans.

Sur la terre, c'est la guerre, le chômage, la misère... Le monde dérive

"La Mouette" Anton Tchekhov

Arkadina n'est pas méchante, elle est seulement vive, brusque, si elle fait quelquefois l'actrice dans la vie, ce n'est pas grave.

Elle aime Trigorine. Il ne s'agit pas d'une comédienne sur le retour qui aime un écrivain à la mode, il s'agit d'un amour...

"Bien le Barouf Mr Goldoni" Carlo Goldoni

Sur la place du petit village de Chio ggia, le soleil n'est pas avare : il chauffe les vieilles pierres et donne à leurs habitants ce tempérament bouillonnant qui les fait réagir au quart de tour.

Coup de vent ou coup de foudre, coup de queue ou coup de main, ils ont la répartition facile et savent faire face aux coups du sort comme aux coups toréus

"Le voyageur sans bagages" Jean Anouilh

En 1918, un jeune homme est découvert dans une gare de triage, grièvement blessé et frappé d'amnésie.

On le confie à un asile où il passe dix huit ans et y acquiert lentement une conscience nouvelle, mais de redoutables bienfaiteurs s'acharnent à retrouver sa famille.

L'homme et son passé. Rupture entre deux existences.

DEBAT : "Les sentiers de la création"

- La création artistique de qualité et pour tous dans le monde du travail.
 - La culture dans la société actuelle.
 - Les difficultés pratiques auxquelles se heurtent les non professionnels.
- Quelle aide peuvent-ils attendre de professionnels ?



• **PATRIMOINE 74** : l'Aiguille du midi - 2000

Découverte du magnifique site par les salariés de Haute-Savoie



- FÊTE LATINO-AMÉRICAINE - 1994
- TRAVERSÉE DES ALPES EN JOËLETTE - 2005 / 2006

Une grande traversée des Alpes en joëlette



Une chaîne de solidarité à travers quatre mois de randonnée parmi les plus beaux massifs alpins. Avec plus de 300 participants dont 70 personnes à mobilité réduite.

La première partie de cette traversée se déroulera en Juillet / Août 2005 de St Gingolph à Briançon.

Le principe : Des étapes de 8 jours. Des équipes constituées de 5 handicapés et 12 personnes valides - changement d'équipe à chaque étape.

LCE 74 propose aux comités d'entreprise, aux associations, mais aussi à toutes les personnes intéressées de s'investir dans cette aventure humaine.

L'objectif est de faire largement connaître cette initiative, mais aussi de permettre à chacun de participer en fonction de ses moyens ou de ses affinités.

1^{ère} étape : du 9 au 16 Juillet 2005
De St Gingolph au bord du Léman, au lac des Plagnes à Abondance.

2^{ème} étape : du 16 au 23 Juillet 2005
De la vallée d'Abondance à Sixt Fer à Cheval vallée du Haut Giffre.

3^{ème} étape : du 23 au 30 Juillet 2005
De la vallée de Sixt Fer à Cheval à Chamonix avec l'ascension du col du Brévent.

4^{ème} étape : du 31 Juillet au 7 Août 2005
De la vallée des Condamines Montjais à la Tarentaise en traversant le Beaufortin du Nord au Sud.

5^{ème} étape : du 7 au 20 Août 2005
Le Massif de la Vanoise. Cette étape d'une durée de deux semaines et l'engagement sportif demandé constitue un moment clé du défi de la grande traversée des Alpes.

6^{ème} étape : du 20 au 27 Août 2005
Une semaine de randonnée itinérante de la vallée de la Maurienne à la vallée de la Clarée.

7^{ème} étape : du 27 Août au 3 Septembre 2005
De la vallée de la Clarée à Briançon

Quelques pistes :

- **Recherche de moyens financiers :** Versement d'aide ou recherche de sponsors pour l'achat du matériel. (Un budget est disponible pour les personnes intéressées).
- **Recherche de volontaires :**
 - Des randonneurs confirmés pour aider au cours d'une étape (8 jours) ;
 - Des aides ponctuelles pour des passages

Des aides ponctuelles pour des passages

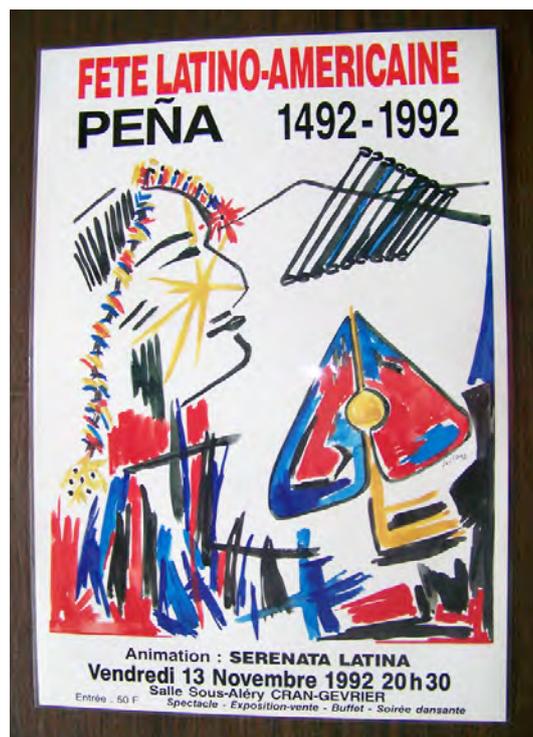
- **Mardi 12 Juillet 2005**
- **Judi 21 Juillet 2005**
- **Mardi 02 Août 2005**
- **Samedi 13 Août 2005**

Des moments conviviaux pour des passages

- **Samedi 09 Juillet 2005** - 16 h Salle des Fêtes de St Gingolph
- **Samedi 16 Juillet 2005** - 12 h au lac des Plagnes avec votre pique-nique
- **Samedi 23 Juillet 2005** - 12 h Sixt Fer à Cheval avec votre pique-nique
- **Dimanche 24 Juillet 2005** - 14 heures Visite du site du Fer à Cheval
- **Vendredi 29 Juillet 2005** Chamonix

Recherche d'un accueil sur Modane le 19 Août

Vos interlocuteurs à LCE 74 pour ce projet :
Jean-Philippe RENNARD et Christine THEILLAUD
Tél. : 04 50 51 23 27 Fax : 04 50 51 23 26
Courriel : christine@lce74.com
Pour vous aider un CD est disponible au prix de 15 €uros.



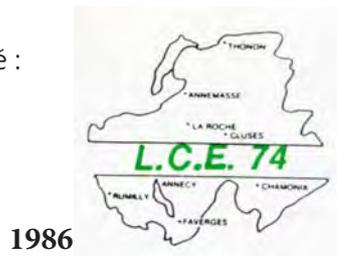
Pour terminer cette approche rappelons que LCE74 est une association « loi 1901 » dirigée par un conseil d'administration de 15 membres représentant les différentes catégories d'adhérents :

- Membres fondateurs : 3 élus (e) (UD CGT, USR CGT, UGICT CGT)
- Elus de collectivités : 3 élus (e) (SNR, STAUBLI, SNCF)
- Représentants de collectivités : 3 élus (e) (SPIE, TEFAL, SNCF)
- Adhérents individuels : 6 élus (e) (Porteur de carte loisirs)

Au cours de ces trente années, de très nombreux administratrices et administrateurs ont milité et cinq Présidents se sont succédés :

- 1985 - 1990 : Jean LE PESSOT
- 1990 - 2000 : Guy CREY
- 2000 - 2005 : Luc SINKIEWICZ
- 2005 - 2011 : Jean PETIT
- Depuis 2011 : Gilles CHERON

- Au fil des ans, le visuel de LCE 74 a évolué :



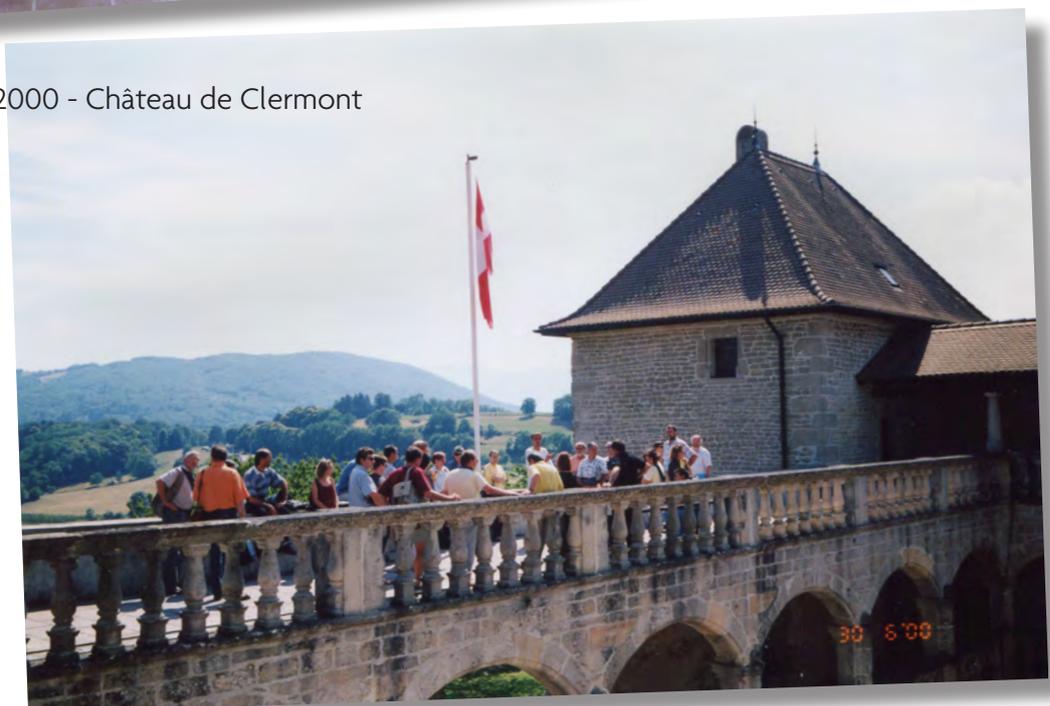
Au-delà des élus du conseil d'administration, qui constituent un des trois piliers de l'association, les salariés et les bénévoles sont les deux autres.



Merci à toutes et tous qui dans leurs rôles propres ont permis à leurs places de faire vivre et grandir LCE74.



Assemblée Générale 2000 - Château de Clermont



La contribution de Gérard Rohi qui a été dès la création de LCE74 administrateur (jusqu'en 2014) et acteur de l'association va permettre de comprendre et surtout d'appréhender la démarche des militants CGT dans le cadre large de la vie sociale mais aussi dans celui des comités d'entreprises.

Avec la loi MACRON et les modifications qu'elle va induire dans les rapports sociaux des entreprises, le texte ci-dessous en démontre bien tous les dangers.

Gérard, tu as été administrateur et membre du bureau de LCE74 de la création en 1985 et jusqu'à 2014. Peux-tu nous rappeler les conditions et les objectifs de sa création ?

Au milieu des années 80, les difficultés de tourisme et travail allaient en grandissant. Cette association de tourisme social était la plus grande de France et même en Europe, avec 31 unions départementales dont bien évidemment la Haute -Savoie porteuse de l'activité d'hiver. Pour de nombreuses familles, de collectivités représentant plus de 3 millions de personnes Tourisme et Travail était incontournable pour toutes les activités de loisirs, de culture, de voyages et séjours.

Les installations de vacances étaient aussi un gage de vacances de qualité. Je me souviens de T.T. à travers les permanences du C.E. où les salariés de l'entreprise venaient chercher leur carte pour la saison de ski. Chez Staubli, les élus CGT ont toujours eu la préoccupation de participer aux équipements de tourisme social. Notre premier investissement, dans le village lo Solehau à Balaruc, date de 1978. Cette approche solidaire des activités sociales m'a marqué et j'ai toujours cette préoccupation de développer, travailler aussi sur ces questions en donnant une dimension interprofessionnelle, de territoire.

La dégradation de la situation de T.T. (comme l'ensemble des organisations de tourisme social) avec le désengagement de l'état, de la CNAF, la casse industrielle, nous a alertés et contraints à reconstruire un outil apte à répondre aux besoins des salariés et de leurs C.E. C'est comme cela que, nouvellement élu dans mon C.E., je me suis naturellement retrouvé avec René Fratucello (président de l'union départementale T.T.) et notamment Brigitte Nanche du C.E. de la Sécurité sociale pour réfléchir, sans tarder, à une nouvelle structure opérationnelle capable de prolonger le tissu solidaire construit par T.T.

Notre souci a été de créer une structure :

- Pour répondre aux besoins des élus CGT et de leur comité d'entreprise sur l'ensemble des questions liées aux activités sociales.
- Trouver aussi une forme juridique pour que la CGT reste maître d'œuvre et ne pas répéter les erreurs du passé où des associations montées par des copains CGT avaient ensuite échappé au mouvement social (ASLI, GIA) voire même T.T.
- Être le lien avec le réseau national qui était lui aussi en train de se recomposer avec l'ANCAV.
- Donner du sens sur les valeurs de solidarité en concrétisant des initiatives mutualisant les moyens des C.E.

C'est dans ce contexte que Liaison Comité d'Entreprise 74 est née dans les bureaux de la Bourse du Travail d'Annecy avec une première salariée : Valérie Chatenoud, secrétaire administrative d'une grande efficacité.

Tu as été aussi élu et secrétaire du comité d'entreprise de Staubli. Quel apport mutuel LCE 74 et le CE ?

J'ai effectivement été élu au C.E. plusieurs mandats et secrétaire durant 6 années. Par contre, même pendant les périodes où j'ai exercé d'autres fonctions, j'ai toujours eu le réflexe LCE en rappelant autour de moi l'existence de l'outil CGT et de sa capacité à répondre à nos attentes. dans nos comités, le secteur marchand est présent au quotidien, sa démarche commerciale agressive marque fortement les comportements de nos élus.

Remettre nos valeurs en avant au travers de nos partenaires de l'économie sociale est un combat de tous les instants.

Sur la mutualisation, nos pratiques étaient porteuses de cette notion. L'arbre de Noël, les

sorties de ski étaient organisées avec les écoles et les C.E. locaux.

LCE a apporté sa contribution au maintien et au renforcement de ces activités en proposant des spectacles de qualité et des forfaits à des prix abordables.

L'apport mutuel le plus marquant reste la carte loisirs et notamment l'ensemble des produits liés à la pratique du ski.

Avec le réseau régional nous avons pu relancer les sorties week-end et ainsi permis à nos adhérents et leurs familles de connaître l'ensemble des grands domaines skiables sinon difficilement accessibles. Dans le domaine culturel, les activités restent plus confidentielles ou «réservées aux autres» souvent par le manque d'audace des élus. Pourtant notre regretté camarade Guy Brassoud pourrait vous expliquer les expériences de créations théâtrales, d'ateliers d'écritures ... qui ont marqué l'histoire de notre C.E.



Je me souviens également d'une des premières et belles initiatives de mutualisation : la visite du château de Versailles. Nous avons réussi à remplir avec les C.E. de la Sécu et de Staubli un TGV de gamins ravis de monter à Paris.

Malgré ces avancées, la mutualisation des moyens des C.E. est restée très compliquée. Le repli sur soi, la peur de l'autre, les limites dans les valeurs de solidarité freinent le partage. Ouvrir nos équipements de vacances aux adhérents de LCE, comme la logique admise dans la gestion des villages ANCAV, n'a pas été possible.

Ces difficultés sont à l'image du manque de participation des élus CGT dans la gestion de LCE74.

LCE 74 est une association qui défend le tourisme social et solidaire, et le droit aux vacances, aux loisirs et à la culture pour tous les salariés. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Défendre ces droits fondamentaux qui sont indispensables à l'émancipation, à la santé de chacun fait partie de notre raison d'être. Pour atteindre cet objectif, c'est agir avec la CGT pour construire une autre société. C'est gagner le plein emploi, augmenter le pouvoir d'achat, créer des dispositifs sociaux pour rendre accessibles toutes ces activités.

Un des moyens qui a fait ses preuves c'est le budget des activités sociales du C.E. Cette dotation doit être un droit pour tous les salariés quelque soit la taille de son entreprise. Elle est d'une aide considérable pour ouvrir la porte aux vacances, la culture, les loisirs. au delà de l'apport financier, la présence de C.E. engage le débat, la rencontre et la prise de conscience dans la pratique d'activités. Il rend incontournable ces questions. Avec ce droit, mes enfants ont pu passer des vacances à la rencontre d'autres dans des équipements de tourisme social de qualité, ils ont appris le ski, connu «l'arbre de Noël», les sorties détentes et culturelles entre enfants... aujourd'hui les colonies de vacances. Avec ces activités, ils se sont construits leur avenir à travers la multiplication d'expériences nouvelles et le plaisir d'apprendre à vivre ensemble.



Défendre le tourisme social et solidaire demande une autre politique sociale pour que les plus démunis puisse entrevoir la possibilité de partir en vacances. Mettre en œuvre une solidarité nationale avec une aide à la pierre pour la construction d'hébergements de qualité, un service public pour faciliter le déplacements, des aides CAF réévaluées, une vraie relance des chèques vacances et des dotations patronales de haut niveau avec des C.E. ouverts à tous permettrait de faire grandir le vivre ensemble et l'égalité.

Des textes en préparation ou en discussion, prévoient de réformer les Comités d'Entreprises et leurs financements. Quel danger pour les salariés ?

Cette année les C.E. ont 70 ans. Ils pourraient être un rempart efficace contre la financiarisation des entreprises, de l'économie et un appui à l'intervention des salariés dans la gestion. La loi du 16 mai 1945 promue par Ambroise Croizat (ancien secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT) prévoyait de conjuguer compétence consultative en matière économique et droit de gestion en matière sociale et culturelle. Jusqu'en 1982, les lois Auroux renforcent les attributions économiques, les prérogatives de l'expert comptable, institue le comité de groupe et une subvention de fonctionnement (0.2%). Depuis, alors que l'organisation de l'économie et du travail s'est complexifié et internationalisé les droits des salariés n'ont cessé de régresser.

La mise en place en 1993 des délégations uniques (fusion DP et CE) est la première attaque du patronat contre les instances représentatives du personnel. Depuis les différents rapports on visé à affaiblir et restreindre les missions des IRP en recommandant la mise en place d'une instance unique regroupant CE, DP, CHSCT, et DS. L'ANI

de janvier 2013 a lui aussi eu pour conséquence de fortement limité l'intervention du CE en matière de licenciement.

Après l'échec du patronat lors de la négociation sur la prétendue rénovation du «dialogue social», le gouvernement veut emboîter le pas. Devant la soit-disant complexité du droit du travail, frein à l'emploi, un projet de loi, porteur de «simplification» des institutions représentatives et de régression des droits, sera débattu au parlement cet été.

Le danger pour les salariés va au delà des prérogatives des C.E.

- Moins d'informations et de consultations mais aussi plus centralisées éloignant les salariés des décisions.
- Regroupement des obligations de négocier avec possibilité d'accord d'entreprise se substituant à la loi.
- Élargissement de la délégation unique par rapport à la taille de l'entreprise (300 salariés) et de son champ de compétence en y incluant le CHSCT.
- Pour les entreprises de moins de 300 salariés, possibilité de fusionner en une seule instance le CE, Les DP et les CHSCT par voie d'accord collectif majoritaire à 50%.
- Rien pour les TPE.

Toutes ces mesures sont synonymes de régression sociale en phase avec les revendications patronales. Elles accentueraient la précarité des salariés et porteraient un coup aux CE et à notre association.



Comme l'a déclaré notre secrétaire général : «Pour une loi ambitieuse sur le dialogue social, il faut gommer cette anomalie qui fait que le salarié dans notre pays n'accède pas aux mêmes droits en fonction

de la taille de l'entreprise dans laquelle il entre. Chaque salarié doit avoir le droit d'être défendu, le droit à des représentants élus, le droit à la négociation collective, le droit de se syndiquer, le droit d'expression sur son travail, le droit aux informations/consultations sur l'activité économique, le droit aux œuvres sociales.»

LA NUIT DE LA COLÈRE

Sans vouloir aborder dans le détail toutes les réalisations de LCE 74 penchons-nous sur une manifestation qui a trouvé sa vitesse de croisière : « **LA NUIT DE LA COLÈRE** ».

Depuis 23 ans l'Union Locale d'Anancy qui en est la créatrice, épaulée par LCE74 et l'IHS CGT 74 l'organisent ensemble.

Guy FORET a dès le début participer à cette aventure, nous lui laissons la parole :

En 1992 l'Union Locale CGT d'Anancy et environs organisait le 30 avril une soirée cinéma intitulé «les nuits de la colère». Cette initiative avait pour but de diffuser des films relatant les luttes sociales revendicatives. Cette première édition a eu lieu salle Pierre LAMY à Anancy. Le célèbre film «La bataille du rail» était projeté. A la fin de la séance les militants décidèrent de renouveler l'initiative en 1993.

Le 30 avril 1993 la deuxième édition a lieu au cinéma le Rabelais à Meythet. Devant son succès l'UL décida de pérenniser l'initiative. Chose faite en 1994, 1995, 1996 toujours au Rabelais. En 1998 et 1999 c'est au cinéma de la MJC de Novel que se déroulèrent les éditions. De 2000 à 2004 retour à la salle Pierre LAMY. Au niveau des organisateurs LCE 74 et l'IHS CGT 74 rejoignent l'UL CGT d'Anancy. En 2003 l'initiative prend pour nom : «Festival du film social « les nuit de la colère » ». Depuis l'édition de 2005 ce festival est organisé au cinéma La Turbine à Cran Gevrier avec pour partenaire l'Union des mutuelles de France Mont Blanc, les mutuelles Entis et le Centre Départemental de Promotion du Cinéma.

Depuis 1992 cette initiative cinématographique a permis la diffusion de films inédits ou grand public, a été les lieux de débats avec des réalisateurs.



Comme le tire le Dauphiné Libéré (19/05/2015), «Le Festival du film social «les nuits de la colère» est presque devenu une institution. Son succès oblige les organisateurs à poursuivre l'initiative».

RÉGION EXPRESS DL 19.5.15

HAUTE-SAOVIE
La 23^e édition de "La nuit de la colère"
aura lieu le 5 juin



→ C'est presque devenu une institution. L'union locale CGT d'Anancy, l'institut CGT d'histoire sociale et Liaison comité d'entreprise (LCE 74) organisent, le vendredi 5 juin, la 23^e édition de "La nuit de la colère". Le festival du film social (qui aura lieu la journée, contrairement à l'intitulé) s'articulera autour de la projection de quatre films et un débat à La Turbine, à Cran-Gevrier. Il s'ouvrira à 9h avec "Pôle emploi, ne quittez pas", de Nora Philippe. Ensuite, il y aura un échange sur les relations usagers/salariés des services publics avec la participation de Josiane Stamp, en charge du "Collectif des privés de l'emploi" à la CGT. Il se poursuivra avec la projection de "On a grévé", "Discount" et se terminera avec "Howard Zinn : une histoire populaire américaine". Renseignements et réservations : LCE 74 au 04 50 51 59 86 ou contacts@lce74.com.

INTERVENTIONS et POINTS FORTS

On ne peut terminer de bref aperçu de LCE74 et de ses activités sans mentionner deux ou trois interventions ou points forts liés à cette association.

En 1994 LCE est à l'origine d'une grande collecte départementale au profit des populations bosniaques touchées de plein fouet par la guerre et son cortège de privation.

Le 15 et 16 juin 2001 dans le cadre de « l'été se livre » la venue de CAVANNA co-fondateur de HARAKIRI et CHARLIE HEBDO.

Le Courier ■ Savoyard
4 FEVRIER 1994

ÉCONOMIE

Les salariés se mobilisent pour la Bosnie

Départ début avril

Le départ des camions est prévu à Rumilly, début avril. "Jusqu'à Split, il n'y a aucun problème, continue Eric David, car le trajet se déroulera hors des zones de combats. Ensuite, c'est Equilibre qui, disposant des autorisations nécessaires, se chargera d'acheminer les colis jusqu'à Zenica". La parfaite coordination entre les organismes humanitaires sur place permettra d'intégrer ces colis spéciaux à ceux qui sont régulièrement acheminés. Aucun risque donc que certains habitants se retrouvent sans paquets. "Ceux qui ne disposent pas de moyens de cuisson seront également pourvus puisque les produits achetés en gros permettront de fournir les cuisines collectives".

Outre cette opération, LCE encourage les salariés à intervenir auprès des hommes politiques afin qu'une solution pacifique soit trouvée au conflit. "Nous ne voulons pas prendre position pour l'une ou l'autre des parties mais agir dans un but humanitaire, car tous les citoyens ont le droit de dire non à la guerre", précise Jean Petit, responsable à LCE. Conscient de la difficulté de convaincre les décideurs, ils croient néanmoins que la mobilisation de masse peut faire bouger les choses. Utopique ? Peut-être mais l'espoir donne parfois des ailes...
Eva ALTOUKHOVITCH

LCE (Liaison Comité d'Entreprise) est à l'origine d'une importante opération pour la Paix en Bosnie. Les salariés de toutes les entreprises du département (pas uniquement les membres de LCE) ont ainsi la possibilité de se mobiliser en envoyant des colis de denrées alimentaires, qui seront ensuite acheminés par l'association Equilibre jusqu'en Bosnie, à Zenica.

Depuis mars 1992, date du début du siège de Sarajevo, la population Bosnienne ne cesse de souffrir mais aucune solution au conflit ne semble aboutir. Que faire ? Les associations humanitaires, malgré les difficultés, parviennent à apporter leur aide. Pourtant, elles ne sont pas les seules à éprouver le besoin de se solidariser et plus d'un Français aimerait apporter sa contribution. Mais comment ? La situation sur place est bien trop dangereuse pour que des personnes non-formées puissent contribuer à la distribution des denrées et la voix de quelques individus est insuffisante pour convaincre les gouvernements à restaurer la paix.

Envoi de colis alimentaires

Le projet de LCE offre une réponse à ces deux objectifs. Après plusieurs réunions sur le sujet, quelques uns des comités d'entreprises ont opté pour une solution qui puisse être accessible à tous les salariés : l'envoi de colis alimentaires. Très vite, des difficultés liées à la réalisation sont apparues quant au contenu puis à l'acheminement des paquets vers la Bosnie : l'association Equilibre (Equité et Liberté) a donc été contactée. Habitée à répondre aux situations d'urgence, cette association réalise depuis avril 1992 des convois destinés aux habitants bosniaques et dispose de 35 personnes sur le terrain. "Nous avons choisi d'agir à Zenica qui est situé en Bosnie Centrale, explique Eric David, membre d'Equilibre, car cette ville est très touchée et regroupe actuellement 60 à 70 000 déplacés, hébergés pour la plupart en centres collectifs".

Chaque salarié, quel que soit son entreprise, peut s'investir dans l'opération en préparant des colis dits "familiaux" contenant 10 produits alimentaires de première nécessité. Ceux-ci seront ensuite acheminés jusqu'à Split dans des camions conduits par des volontaires membres des CE. Là encore, les organisateurs font appel aux entreprises pour leur prêter 4 semi-remorques dont le financement devrait être assuré par la vente des 3 000 poêles "Bonnes fêtes" offertes par Tefal. Sinon, Equilibre est disposée à fournir ses propres camions. Le reste de ses profits servira à l'achat de produits alimentaires en gros. A noter que ces camions devront être disponibles durant près d'une semaine, durée nécessaire au voyage aller-retour vers Split si l'on tient compte des longs arrêts aux douanes.

De gauche à droite : Eric David, responsable de l'association Equilibre ; deux représentants du Comité d'entreprise Tefal ; Jean Petit, responsable LCE ; sur la table, quelques uns des produits à collecter.

A livres ouverts

ÉTÉ SE LIVRE

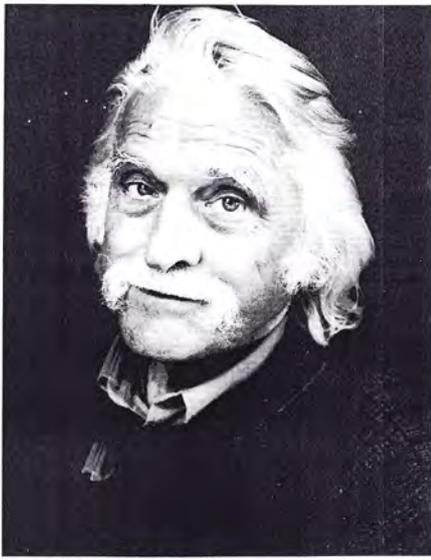
La manifestation culturelle et «citoyenne» fête sa 11^e édition ce week-end.

DANIEL MURAZ

On ne sait ce qui est le plus exemplaire dans cette manifestation de l'Été se livre. Première originalité pour une manifestation littéraire, elle est née d'une volonté des comités d'entreprises (proches de la CGT). Deuxième particularité, son approche citoyenne et militante de la lecture. Troisième spécificité, et pas la moindre : sa longévité. Ce week-end, c'est pour la onzième année consécutive que le forum Bonlieu va être investi par cette fête du livre qui tient à se distinguer d'un classique salon de vente et de dédicaces d'ouvrages.

Pas un simple salon

L'idée forte, ici, c'est la rencontre entre les auteurs et leurs lecteurs. Au cours de jeux ou de cafés littéraires. Les libraires indépendants annéciens qui participent jouent également le jeu. Pas de piles des dernières nouveautés ou des best-sellers pré-formatés pour l'été, mais un choix, restreint, de réels coups de cœur (pour, entre autres, les auteurs régionaux Philippe Regniz, Freddy Touati et le photographe Roger Duteil). Cette année, innovation, un éditeur sera aussi mis à l'honneur, à savoir



Cavana, de Charlie-hebdo à Anancy.

Pierre-Jean Balzan, de la Fosse aux ours, à Lyon.

Une démarche culturelle qui ne pouvait que plaire à l'invité-vedette de cette édition, François Cavana. L'auteur des *Russkofs* et des *Ritals* animera une rencontre (vendredi à 17h30) en tant que lauréat du Prix Populiste, et participera au débat thématique, consacré au «Ebook, un OVNI dans la ga-

laxie Gutenberg» (samedi à 15h30). Aux côtés du chroniqueur de Charlie-Hebdo, on trouvera notamment le philosophe Robert Dumas et Olivier Pujol, PDG de Cytale, créateur du Cybook, l'un des prototypes de livre électronique actuellement sur le marché.

L'été se livre. 15 et 16 juin au Forum Bonlieu Anancy. Tel. 04.50.51.59.96.

Ajoutons aussi l'initiative «Neige pour tous» qui est devenue «Pour une montagne solidaire»

Suite à la déclaration en 2001 de l'Union Nationale des Associations Touristiques et La CGT, la CFDT, FO, la CFE/CGC et la CFTC relative aux vacances pour tous, a été créé PMS en Rhône Alpes.



LCE 74 a organisé sur le département le départ pour un week-end de familles de travailleurs, de privé d'emploi, de précaires.

En 2007 les 17 et 18/03 à La Plagne-Montalbert, en 2009 les 20 et 21/06 à Salavas, en 2011 les 26 et 26/06 à Lescheraines, se sont des milliers de familles qui ont pu passer un week-end de détente, d'échange et découverte dans la convivialité.

En 2015, les 20 et 21 juin, 1500 personnes sont attendues à Salavas avec au programme la visite de la grotte ornée de Pont d'Arc dite grotte Chauvet, descente en canoë, baignade, randonnée...



En participant à de telles initiatives, LCE 74 remplit une des missions pour lesquelles elle a été créée : «L'organisation de voyages, de séjours, de loisirs conçus comme contribution à l'épanouissement des individus dans les meilleures conditions économiques, sociales, culturelles et matérielles» (Article II des statuts de LCE).

interventions et points forts

Pour conclure rappelons encore une fois les deux principaux axes qui font que LCE 74 n'est pas une association des loisirs comme les autres.

Tout d'abord il a toujours été privilégié dans les choix «la culture» sous toutes ses formes au détriment de l'esprit mercantile ou épicière.

Ensuite la mutualisation des moyens optimisés de différentes manières a été une idée force, ceci pour permettre aux CE mais aussi aux individuels de pouvoir bénéficier à des prix compétitifs aux loisirs, vacances de qualité.

Tant que ces deux idées, ainsi que la communication et l'éducation populaire resteront les guides de LCE74 l'accès aux loisirs, la culture et les vacances pour le plus grand nombre est assuré en Haute-Savoie.

La meilleure preuve en est, en cette période, le programme de l'été 2015 qui vient d'être diffusé par le n° 109 du journal «LIAISON».

Publié 4 fois par an, il est envoyé au domicile de chaque adhérent. Poursuivant sa marche en avant, depuis quelques mois LCE74 a ouvert son site de vente en ligne.

Les Prud'Hommes, une institution au service des Travailleurs. Jusqu'à quand ?

HISTORIQUE DES PRUD'HOMMES

On pourrait s'imaginer que cette institution n'a pu être créée que récemment suite aux grandes luttes de la fin du 19^{ème} et du début du 20^{ème} siècle.

Erreur, les Prud'hommes remontent au moyen-âge. D'ailleurs sa signification de «preux homme» remonte au latin prodesse qui signifie «être utile».

1307: procès de l'ordre des templiers sous le règne de Philippe le Bel. C'est à cette époque que le conseil de la ville de Paris créa 24 prud'hommes et les chargea d'assister le prévôt des marchands et les échevins afin de juger, en dernier ressort, les contestations qui pourraient s'élever entre les marchands et les fabricants lors des foires ou des marchés.

Entre 1400 et 1500 certaines villes maritimes, dont Marseille, voient surgir des conseils de prud'hommes pêcheurs. Ils sont chargés de régler les différends entre marins ainsi que les contraventions concernant la pêche en mer.

Sous l'ancien Régime on trouve également des prud'femmes. Les femmes sont présentes dans les corporations et certains métiers leur sont même réservés, par exemple le travail de la soie. Comme les hommes, elles peuvent accéder au statut de maître, ce qui est en principe la condition à remplir pour participer aux scrutins professionnels.

Période révolutionnaire : les corporations disparaissent et de ce fait les conseils de prud'hommes et les prud'femmes.



18 Mars 1806 : Napoléon 1^{er} institue une loi promulguant la création d'un conseil de prud'homme à Lyon. C'est sur la base des tribunaux de conciliation entre employeurs et ouvriers de la soie (les Canuts) que se met en place ce conseil.

De 1845 à 1847 se mettent en place les conseils de prud'hommes pour les industries métalliques, de la Chimie et des tissus.

En 1848 la 2^{ème} République va instaurer, par la loi, l'un des piliers forts de sa forme actuelle: le Paritarisme.

Cette loi de 1848 déclarait électeurs pour les conseils de prud'hommes tous les patrons, chefs d'atelier, contremaîtres, ouvriers et compagnons âgés de 21 ans et résidant depuis six mois au moins dans la circonscription du conseil de prud'hommes.

Elle déclarait les mêmes éligibles, s'ils savaient lire et écrire et s'ils étaient domiciliés depuis un an au moins dans la circonscription du conseil.

Elle rangeait dans la classe des patrons les contremaîtres, les chefs d'atelier et tous ceux qui payaient patente depuis plus d'un an et occupaient un ou plusieurs ouvriers.

La présidence donnait voix prépondérante : mais elle durait 3 mois et était attribuée alternativement à un patron et à un ouvrier, élus chacun par leurs collègues respectifs.

Les audiences de conciliation devaient être tenues par deux membres : l'un patron, l'autre ouvrier ; quatre prud'hommes patrons et quatre prud'hommes ouvriers devaient composer le bureau de jugement.

C'est à partir de cette date que les prud'hommes font partie du paysage social et économique français. Leur nombre atteindra 80 vers la fin du siècle.

L'intérêt des ouvriers pour ce conseil ne cesse de grandir en raison du nombre de procédures de conciliations préalables résolues (90%).

En 1905 une loi instaure la suppression de la voix prépondérante du Président.

En 1908 une loi (dite loi des prud'femmes) instaure l'éligibilité des femmes .

Pus récemment on comptait, fin 2008, 271 conseils de prud'hommes.

La réforme de la carte judiciaire sous le gouvernement SARKOZY conduira à fermer 62 conseils de prud'hommes (cependant 2 fermetures furent annulées par le conseil d'état).

L'IMPACT DE LOI MACRON SUR LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES

La loi Macron introduit dès la conciliation l'échevinage, c'est-à-dire la présence d'un juge professionnel en lieu et place des conseillers prud'hommes qui deviennent des assesseurs. Ceci remet en cause le principe de la parité.

L'échevinage est un système composé de juges professionnels et de juges non professionnels. Ces derniers peuvent être de simples citoyens. Dans l'échevinage les juridictions sont spécialisées dans un type de contentieux.

Par exemple le tribunal paritaire des affaires de Sécurité Sociale se compose d'un juge du tribunal de grande instance, président de séance, et de 2 assesseurs non professionnels représentant l'un les salariés l'autre les employeurs.

Pour raccourcir le processus le ministre de l'Economie veut mêler conseillers prud'hommes et juges professionnels. La loi Macron prévoit la possibilité – si toutes les parties sont d'accord – de passer directement de la conciliation à cette formation mêlant conseillers prud'hommes et juge professionnel. Pour un salarié, éviter des longs mois avant un jugement est alléchant. Le problème c'est qu'il est souvent très délicat de juger une affaire rapidement, sans avoir toutes les phases d'un jugement, pour juger en toute connaissance de cause. Ce n'est pas forcément un choix éclairé. Pour cette procédure accélérée, le gouvernement prévoit une formation restreinte de deux juges, un salarié et un employeur, qui statuerait dans les 3 mois. Ces délais, et tous ceux qui connaissent les prud'hommes le savent, ne pourront être tenus... Avec la fermeture de 60 conseils de prud'hommes en 2008, les conseils restant se sont déjà vus confier plus d'affaires sans voir leurs moyens augmentés.

Les juges prud'homaux actuels ne sont pas des professionnels du droit. Or tout dépend ce qu'on attend du conseil de prud'hommes... Les plus à même pour juger une problématique de relation de travail, ce sont les employeurs et les salariés, non ? Dans la forme actuelle, c'est la société civile qui juge les litiges qui peuvent naître de la relation de travail. Un juge professionnel n'a jamais mis les pieds dans une entreprise. A ce titre, il n'aura pas forcément un regard plus pertinent qu'un employeur ou un salarié. L'interprétation de chaque motif de licenciement est différent (80% des litiges sont liés à un licenciement). On ne peut appliquer brutalement la loi, tout cela relève de l'appréciation. Comment professionnaliser ce genre de chose ? Un juge professionnel a tendance à appliquer la loi de manière plus stricte qu'un conseiller et à se référer à la jurisprudence de la cour de cassation. Le fait que les conseillers connaissent la réalité de la vie en entreprise leur permet d'avoir un regard différent dans l'appréciation des faits. Ils peuvent savoir si une faute est véritablement grave ou non, si la sanction est vraiment proportionnelle à la faute. Les conseillers prud'hommes ont une façon plus humaine de traiter les affaires. De ce point de vue, le jugement par les pairs est une chance pour les salariés, non une anomalie.



Le taux d'appel des conseils de prud'hommes serait trop élevé : 53%, contre 12,5% pour les tribunaux de grande instance et 5,3% pour les tribunaux d'instance. Cela justifierait de confier cette justice particulière à des juges professionnels afin d'en réduire le nombre. C'est encore oublier une des particularités de la justice prud'homale qu'est l'unicité d'instance. Pour être clair, l'unicité d'instance est l'obligation qui est faite à celui qui saisit les prud'hommes de réunir en une seule instance toutes les demandes liées au contrat de travail. Lorsqu'un salarié conteste son licenciement, il peut donc se greffer sur cette demande un problème d'heures supplémentaires qui n'ont pas été payées, une demande relative à des congés payés, à un harcèlement... Un salarié peut évidemment obtenir gain de cause sur certaines demandes et être débouté des autres et faire appel pour ces dernières.

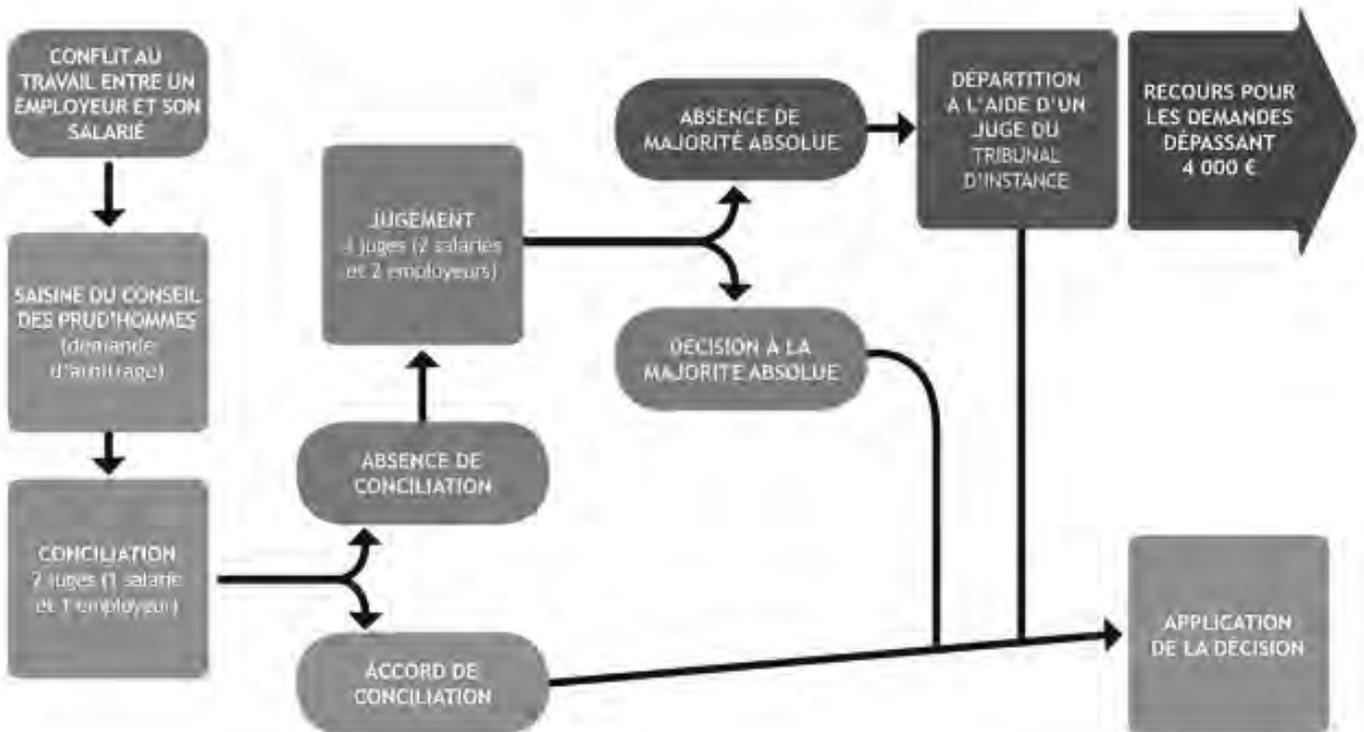
De la même façon, un employeur peut se voir condamner sur une partie des demandes et pas sur le surplus, peut être fera-t-il appel des demandes pour lesquelles il a été condamné. Ce qui amène évidemment à un taux d'appel plus élevé que dans des juridictions où n'est examiné qu'une seule demande à chaque fois.

La prétendue partialité des juges est le point le plus dangereux de la loi. En effet dans cette loi presque 2 pages concernent les mesures de rétorsion et tout un arsenal de mesures disciplinaires pour mettre les conseillers prud'hommes au pas.

Il est demandé aux conseillers prud'hommes d'exercer leurs fonctions en toute indépendance, impartialité, dignité et probité. Ils s'abstiennent de tout acte ou comportement public incompatible avec la réserve que leur imposent leurs fonctions. C'est oublier que les conseillers prud'hommes, salariés ou employeurs, sont d'abord des syndicalistes, élus pour faire respecter le droit. Et lorsqu'on voit l'attitude de certains conseillers employeurs, on peut s'interroger sur la partialité qui est la leur... Ce qui fait l'impartialité de ces jugements, c'est justement ce paritarisme qui oblige des salariés et des employeurs à appliquer le droit de manière impartiale. Après débats, dialogues, et moult haussements de ton s'il le faut. S'il y a bien un lieu où existe le dialogue social dont on nous rabâche les oreilles, c'est bien dans ces délibérés.

Patrick HERRY

SCHÉMA ACTUEL DE FONCTIONNEMENT DES PRUD'HOMMES



Juste Reconnaissance !

Le 10 Janvier 2015, à la Soierie, espace social et culturel de Faverges, un hommage a été rendu à Guy BRASSOUD, une salle porte désormais son nom.

L'IHS CGT 74 est fier que son ancien Secrétaire soit ainsi honoré. Mais mieux ! Ce cahier qui est consacré pour une large part à la vie de LCE 74 tombe à point nommé car Guy a été l'un des acteurs, voire promoteur, de nombreuses réalisations de cette association, tant dans le domaine théâtrale que dans celui de la lecture. Il a, dans les années 80, 90, été membre du Conseil d'Administration et sa marque est restée sur diverses manifestations comme le premier Festival de Troupes de CE en 1994, ou encore les Journées du Patrimoine, ou encore «Les Nuits de la Colère, ou encore

Lors de l'inauguration de cette salle, notre camarade Roland Farré avait prévu de lire un texte. Hélas, le protocole de la journée ne l'a pas permis. Toutefois, celui-ci reprenant bien toutes les activités de Guy, nous le retranscrivons ci-dessous.

Pour terminer, au nom de l'IHS, encore MERCI GUY !

Faverges *mar 19.2 2015* L'âme de Guy Brassoud à la Soierie



Avec émotion et chagrin, Christiane Lecuyer, présidente de "Millésime 89", a pris la parole, dans le souvenir de Guy Brassoud.

Il était celui qui donnait de la richesse à la pensée d'autrui. Homme de lettres, infatigable humaniste, toute sa vie durant, Guy Brassoud, a cherché à comprendre le monde, pour en atténuer les souffrances. Il avait le goût des autres, dans une multitude de domaines, où la dignité, n'a d'égalé que le sel de la vie.

Ardent défenseur des "petites mains", il avait épousé très tôt le syndicalisme chez Staubli, pour en être un insatiable militant, n'hésitant pas à faire sortir des sentiers battus les activités du CE. C'est en 1968 qu'il a fait sien le théâtre ; Maurice Béjart lui restera comme un père spirituel. Animateur au sein du foyer des jeunes d'Ugine, il jouera dans de nombreuses pièces, avant de

créer le spectacle "Chroniques locales du pays de Faverges", en compagnie de Bernard Cazalès et Michel Pech. Une trentaine de comédiens et musiciens joueront le spectacle, racontant la vie du canton de Faverges de 1989 à 2089 ; deux ans plus tard, ce sera la naissance de "Millésime 89", dont il en sera le poumon.

Comédien, metteur en scène, réalisateur, Guy Brassoud était en permanence dans l'authenticité de l'échange. "Les 24 heures de poésie" à l'hôtel de Genève, sera l'une de ses dernières idées. La municipalité en association avec la Soierie et "Millésime 89", ont décidé de lui rendre hommage, en associant son nom à la salle de spectacle du centre socioculturel.

Je retrouve ici avec vous, aujourd'hui, devant cette matérialisation du nom de Guy BRASSOUD au cœur de cette salle, l'émotion causée par sa disparition, en juillet 2011.

J'éprouve la même sensation, comme l'impossibilité de sa disparition physique ; comme si sa présence à nos côtés était une évidence ; comme s'il intervenait lui-même dans cette cérémonie.

C'est tout à fait l'image vivante que je garde de Guy. Elle s'impose visuellement en moi, avec l'allure et le visage de l'homme qui traversait l'espace et le temps en transportant dans sa besace toutes les poésies du monde.

Car la poésie, pour lui, c'était la réalité vécue, dite, chantée, avec la chair et le sang des poètes qui vivaient l'histoire avec leurs peuples ; et c'était le chant des luttes, le chant de l'amour, le chant de la liberté et de la paix.

Avec la poésie, c'est le théâtre qui irriguait le système vital de Guy ; il y puisait son souffle ; il y cherchait sa respiration. Il y trouvait sa culture et le paysage de l'histoire au cœur des siècles et des littératures qu'il donnait ainsi à visiter à des publics vibrant devant les tableaux de la Révolution Française en Haute-Savoie aussi bien qu'avec l'épisode du passage de Henri IV à Faverges, parmi tant d'autres pièces mises en scène au fil des années.

Guy au 20^{ème} siècle, ici, c'était à mes yeux l'âme de cet homme de théâtre grec, Thespis, qui parcourait l'Attique avec son chariot, ses spectacles, ses masques, il y a 2500 ans.

Mais Guy, c'était au moins autant, l'homme du dialogue, au sens où l'entendaient les philosophes grecs, c'est-à-dire l'homme qui questionne à la fois la réalité, les gens et le langage et tous ceux qui gèrent cette réalité et ce langage, dans tous les domaines des idées, de l'art, de la vie en société et du pouvoir. Il s'agit d'un dialogue critique, révélateur, au sens où l'entendait Socrate, l'accoucheur de la vérité.

Guy, c'était l'homme de l'engagement syndicaliste et communiste, au sens plein du terme, dans la culture et dans la politique, sans réticence et sans aveuglement, avec toutes les exigences que supposent la défense et l'illustration des positions et de l'existence des classes laborieuses de notre pays, avec la prise en compte de l'ensemble des problèmes de la société à notre époque.

Je ne saurais terminer cette brève esquisse de l'homme que nous célébrons aujourd'hui sans évoquer son goût pour les joies et les plaisirs de l'amitié, de la convivialité à l'image de l'œuvre de Rabelais, qui nous plonge dans la «substantifique moelle» de la vie et de l'histoire de notre pays, que Guy a tant aimé.

Guy BRASSOUD c'est ici, l'illustration d'un homme de large culture, d'un champion du partage, combattant de la citoyenneté éclairée, un vrai représentant des luttes et des espérances que nous partageons avec lui?

Il a animé la vie de la cité de tous les feux de la réalité et de son histoire. Son nom s'inscrit ici en ce lieu. Son œuvre continue. Cette salle pérennise son souvenir.

Roland FARRE

FAVERGES

DL 21.1.2015

Une salle de spectacle en hommage à Guy Brassoud



À la Soierie, espace social et culturel, les enfants et petits-enfants de Guy Brassoud ont dévoilé la plaque qui lui rend un juste hommage très justifié. Photo Le DL/M.M.

Parti beaucoup trop tôt en juillet 2011 à l'âge de 63 ans, Guy Brassoud laisse de nombreuses et vivaces empreintes dans la vie culturelle locale. Arrivé à la retraite, cet ardent défenseur des arts, du théâtre et de l'histoire révélait avoir des projets pour plus de dix ans. La maladie en a décidé autrement, mais presque toutes ses initiatives perdurent et font des émules, son souvenir est très présent pour ceux qui ont eu le bonheur de le côtoyer.

Dans sa vie professionnelle à l'entreprise Stäubli, militant syndical et secrétaire du comité d'entreprise, ce passionné est à l'origine d'ateliers pour les familles et une expérience de théâtre a été la source de la compagnie "Millésime 89". Elle propose des créations inédites et des interprétations de pièces qui mobilisent les acteurs amateurs plébiscités par le public. Durant 22 ans, il fut le moteur de cette troupe dans laquelle il fut comédien, metteur en scène, médiateur, président infatigable.

Sportif, il pratiquait aussi la

voile, les arts martiaux avec le kendo et les échecs. La littérature et les sciences le passionnaient, il se rendait à Paris et même à Florence pour se documenter. Il avait lancé le défi d'organiser, chaque printemps, des rencontres pour 24 heures de poésie. L'événement est devenu le "Poésithon" qui rassemble des lecteurs, écrivains, conteurs, chanteurs et musiciens de tout le département et même de Suisse.

Syndicaliste engagé, il était profondément tolérant et respectueux des idées et opinions des autres.

Lors de l'inauguration de la restauration des locaux de la Soierie, une cérémonie émouvante a réuni la famille de Guy et ses nombreux amis. Le maire Marcel Cattaneo, les élus locaux et du département, les présidentes de la Soierie et le directeur ont officialisé le nom de la salle de spectacle qui lui rend hommage, salle où il a très souvent évolué avec la compagnie de théâtre qui a fêté dernièrement ses 25 ans.

Marité MARTINET

Pour emprunter des livres :

Vous devez vous acquitter d'une cotisation annuelle de 8 euros.

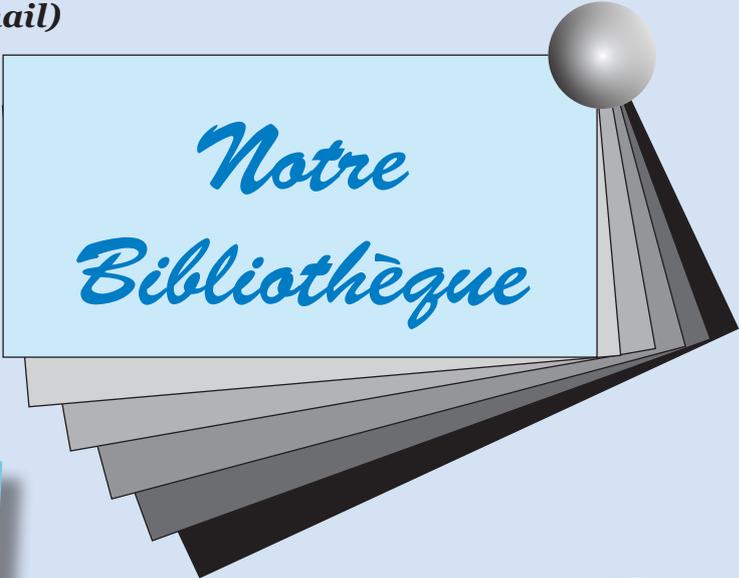
GRATUITÉ POUR LES ADHÉRENTS DE L'IHS

Vous pourrez alors emprunter 3 livres (dont 1 seule nouveauté) pour une durée de 4 semaines, si vous souhaitez prolonger la durée de votre prêt, merci de le signaler (par téléphone ou mail)

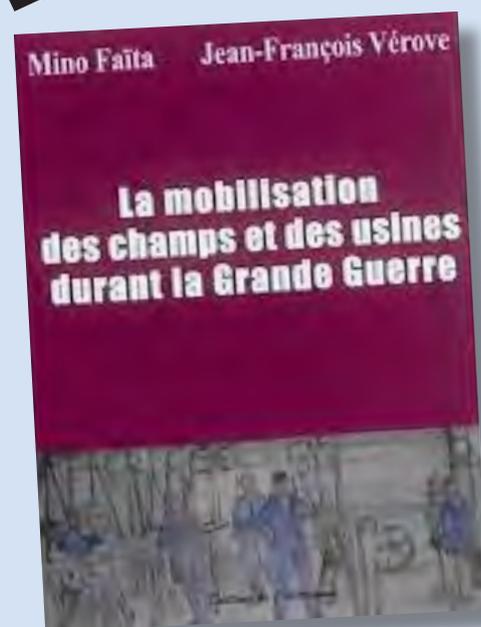
**Vous pouvez consulter
l'ensemble des livres disponibles
à la bibliothèque sur notre site :**

<http://www.ihs74.fr/>

Nous contacter : ihs74@orange.fr



Notre Bibliothèque





Bibliothèque Guy BRASSOUD

Institut CGT d'Histoire Sociale de Haute-Savoie

29 rue de la Crête - 74960 Cran-Gevrier

Tél. 04 50 67 92 09

Pour emprunter des livres :

Vous devez vous acquitter d'une cotisation annuelle de 8 euros.

GRATUITÉ POUR LES ADHÉRENTS DE L'IHS

Vous pourrez alors emprunter 3 livres (dont 1 seule nouveauté) pour une durée de 4 semaines, si vous souhaitez prolonger la durée de votre prêt, merci de le signaler (par téléphone ou mail)

Vous pouvez consulter l'ensemble des livres disponibles à la bibliothèque sur notre site :

<http://www.ihs74.fr/>

Nous contacter : ihs74@orange.fr

